



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité des Ministres de l'ASECNA, composé des Ministres en charge de l'aviation civile des Etats membres de l'Agence, tient sa 60ème Réunion (session extraordinaire) le 11 novembre 2016, à Bamako, la capitale malienne. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour de la réunion : la désignation d'un nouveau Directeur Général qui prendra fonction le 1^{er} janvier 2017.

L'actuel Directeur Général, Monsieur Amadou Ousmane GUITTEYE, de nationalité malienne, est en poste depuis le 1^{er} janvier 2011, pour un mandat de six (06) ans non renouvelable.

Au regard des nouvelles dispositions de la Convention relative à l'ASECNA, son successeur sera élu pour un mandat de **quatre (04) ans renouvelable une fois**.

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) est un établissement public à caractère international créée en 1959. Elle a pour mission essentielle de fournir des services de circulation aérienne sur un espace de 16,1 millions de km². Ses Etats membres, au nombre de 18, sont: le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

En outre, l'ASECNA développe des capacités liées au management des aéroports, aux études et réalisation d'infrastructures aéronautiques, à la maintenance des équipements aéronautiques, à la calibration des instruments d'aide à la navigation aérienne et à la formation aux métiers de l'aviation civile.

Contact Presse :

Harouna KINDO, Responsable Communication ASECNA

Email: kindohar@asecna.org / hkindo@yahoo.fr

Tel:(221)773753669 / 338496723

Mali : 00223 71711434